

## Liste des souscripteurs à la constitution

Dénomination sociale 3X Mobiliers

Siège social : 2 rue de l'Artisanat Parc d'Activité de la Grande Porte 59180 CAPPELLE LA GRANDE

Société par actions simplifiée

Au capital de 5 000 euros répartis en : 500 Actions nominatives ordinaires d'une valeur nominale de 10 euros

Droits sociaux de numéraire : 5 000 euros

Libérés à concurrence de : 100 %

Droits sociaux d'apports : 0

### Répartition des droits sociaux en numéraire

### Etat des versements

| Nom ou dénomination                                                   | Droits sociaux souscrits       | Nominal des droits sociaux souscrits | Montant des versements |
|-----------------------------------------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------------|------------------------|
| Madame Laurence DAUMONT<br>20 rue d'Argonne<br>59155 FACHES-THUMESNIL | Actions nominatives ordinaires | 200                                  | 2 000 euros            |
| Monsieur Damien SPRIET<br>116 rue Haguenau 62100 CALAIS               | Actions nominatives ordinaires | 200                                  | 2 000 euros            |
| Monsieur David SCHORPION<br>9 rue d'Artois<br>59492 HOYMILLE          | Actions nominatives ordinaires | 100                                  | 1 000 euros            |
| Total des actions souscrites                                          | 500                            |                                      |                        |
| Total du montant de ces actions                                       |                                | 500                                  |                        |
| Total des versements effectués                                        |                                |                                      | 5 000 euros            |

Le présent état constatant la souscription de 500 droits sociaux de la société 3X MOBILIERS ainsi que le versement de 100 % du montant nominal desdites actions, soit la somme de 5 000 euros, est certifié exact, sincère et véritable par madame Laurence NICOLAS née DAUMONT et messieurs Damien SPRIET et David SCHORPION, fondateurs de la société.

Fait à BOULOGNE SUR MER, le 1<sup>er</sup> janvier 2016

David SCHORPION

Laurence DAUMONT

Damien SPRIET

